
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 23 mars



Contact presse

- ARS : 06.39.25.23.30 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

- Préfecture : 06 39 69 00 31 - communication@mayotte.pref.gouv.fr

Coronavirus COVID-19 10 nouveaux cas confirmés à Mayotte : 21 au total

Le Préfet de Mayotte et la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte confirment que 10 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 ont été identifiés à Mayotte, portant désormais à 21 le nombre total de cas. Parmi les nouveaux cas avérés, plusieurs sont des médecins dont l'un est hospitalisé au CHM. Les mesures de confinement préconisées ne sont pas totalement respectées à Mayotte. Pourtant cette mesure est indispensable pour limiter la progression du nombre de cas sur l'île. Les autorités appellent la population à la respecter scrupuleusement. Les prochains jours seront décisifs concernant l'étendue de la propagation de l'épidémie.

Restez chez vous, limitez drastiquement vos déplacements, respectez les mesures barrières.

Pour les personnes qui sont arrivées à Mayotte dans les 14 derniers jours, les autorités leur demandent de rester strictement confinés à domicile pour limiter le nombre de cas sur le département.

Par ailleurs, Le Préfet de Mayotte et la Directrice générale de l'ARS de Mayotte rappellent que la seule façon efficace de se protéger et de protéger les autres est de réduire les contacts entre les personnes, y compris au sein d'une même famille, et de respecter les « gestes barrières » :

- **Se tenir à plus d'1,5 m les uns des autres**
- **Se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon**
- **Tousser ou éternuer dans son coude**
- **Ne pas cracher par terre**
- **Ne pas serrer la main, ne pas faire la bise**

Il est donc demandé à chacun, dans un souci de protection des membres les plus faibles de la communauté, de **respecter strictement les mesures de confinement** et de limiter plus sérieusement les déplacements.

Le numéro vert local est accessible tous les jours, week-end compris, de 8h à 18h au 0 801 90 24 15
pour toute information non médicale (appel gratuit).

L'ARS vous diffuse le point de situation chaque jour entre 8h et 9h.